



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP) RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2012

Titre du Programme & Référence du projet

- Titre du Programme: projet d'appui à la restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat
- Réf. du Programme (*le cas échéant*):
- Numero de référence du Projet/MPTF Office:³ PBF/CIV/B-2
- **00083060**

Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme²

(*le cas échéant*)

Pays/Localité : Côte d'Ivoire, localités de l'Ouest, du sud-ouest et du sud

Secteur/Thème(s) :

Organisations participantes

- Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme
PNUD

Partenaires de mise en œuvre

- Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales.
 - Ministère de l'Intérieur
 - Ministère de la Défense
 - Ministère de la justice
 - Collectivités territoriales
 - ONGs, société civile et communautés locales
 - ONUCI (UNPOL, Affaires civiles, Etat de droit, DDR/SSR), UNICEF

Budget du Programme (US\$)

Contribution du Fonds: 3 000 000

- *le cas échéant, par agence*

Contribution de(s) agence(s):

- *le cas échéant, par agence*

Contribution du Gouvernement:

- (*le cas échéant*)

Durée du Programme (mois)

Durée totale (mois): 24 mois

Date de démarrage⁴ : Mai 2012

Date de clôture originale⁵ : Avril 2014

Date de clôture actuelle⁶ : *Avril 2014*

¹ Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

² Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; les liens avec le PMP (Cadre Global des Résultats Stratégiques du FCP)

³ Le numéro de référence du projet est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

⁴ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

⁵ Tel qu'approuvé sur le document de projet originale par l'organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage.

⁶ Au cas de prolongation du projet, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l'Organisation Participante responsable. A ce moment, les agences concernées doivent en informer le Bureau MPTF comme convenu dans le MOU.

Autres Contributions [donateur(s)]:

- (le cas échéant)

TOTAL: USD 3 000 000**Evaluation du Programme**

Evaluation – (à joindre le cas échéant)

 Oui Non Date : dd.mm.yyyy)

Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)

 Oui Non Date: _ dd.mm.yyyy):**Soumis par:**

- Nom: M. Ndolamb Ngokwey
- Titre: RR/RC/HC/DSRSG
- Organisation participante (“Lead Agency”): PNUD
- Adresse e-mail: ndolamb.ngokwey@one.un.org

RÉSUMÉ

- Dans ¼ à ½ page, résumez les accomplissements les plus importants du Programme au cours de la période considérée et les éléments clés de votre rapport détaillé ci-dessous. A l’intérieur de ce résumé, veuillez souligner les éléments du rapport que vous considérez comme les plus importants à fin d’être inclus dans le rapport annuel consolidé du Bureau MPTF.

Ce projet vise à appuyer la restauration de l’ordre public et de l’autorité de l’Etat à travers le renforcement des capacités et la remise en état des bâtiments des services de police, de gendarmerie et des préfectures et sous-préfectures qui avaient été endommagés et pillés au cours de la crise postélectorale 2010-2011, la création d’un point d’accès au droit et la mise en place d’un réseau de para juriste dans l’Ouest de la Côte d’Ivoire.

Les objectifs visés sont de : (1) rendre effectif le redéploiement de ces services dans les localités sensibles (Ouest, Sud-ouest et Sud) afin de leur permettre d’assurer efficacement leurs missions de maintien de l’ordre, de protection des personnes et des biens, de représentation de l’Etat central, et de coordination contrôle de l’action publique ; (2) rétablir la confiance des populations dans les services de l’Etat en renforçant l’accès au droit et aux services de sécurité de proximité dans l’Ouest ; (3) appuyer l’élaboration d’une stratégie nationale du secteur de la sécurité à travers l’organisation d’un séminaire national.

A cet effet, 28 services administratifs et de sécurité ont été réhabilités et 142 autorités préfectorales dont 12 femmes ont été formées en vue de renforcer la restauration de l’autorité de l’Etat, le maintien de l’ordre public et sécuriser les populations et leurs biens dans le respect des spécificités de genre.

D’ouvrir pour une réconciliation durable, le projet a permis la réalisation d’une étude sur « Dynamiques et capacités de gestion des conflits à l’ouest de la Côte d’Ivoire (Le cas des régions du Cavally et du Guémon) », en collaboration avec l’ONG Interpeace suite à un processus de recherche participative d’août à décembre 2012.

I. OBJECTIFS

Domaine prioritaire 1 : restauration de l’ordre public et de l’autorité de l’Etat

- **Objectif 1** : Les services de sécurité assurent leur mission de prévention et de maintien de l’ordre
 - Résultat 1 : Remise en état et équipement de postes de police et brigades de gendarmerie
 - Résultat 2 : Renforcement des capacités des forces de l’ordre
 - Résultat 3 : Elaboration d’une stratégie RSS/DDR
- **Objectif 2** : L’administration préfectorale est fonctionnelle et assure ses missions de représentante de l’Etat central, de contrôle et de coordination de l’action publique
 - Résultat 4 : Remise en état de préfectures et sous-préfectures
 - Résultat 5 : Renforcement des capacités du corps préfectoral

- *Objectif 3* : La confiance des populations dans les services de l'Etat (administration préfectorale, police et justice) est rétablie
 - Résultat 6 : Mise en place d'une clinique juridique et son réseau de para juristes permettant aux populations d'interagir avec les autorités étatiques
 - Résultat 7 : Renforcement des capacités des forces de sécurité et des autorités communales dans la gestion collective des questions de sécurité et de conflits au niveau local.

II. RESULTATS

Les renforcements de capacités techniques et professionnelles des agents de police et de gendarmerie conformément aux standards internationaux, de même que la formation d'au moins 400 formateurs relais en matière de déontologie, droits de l'homme, prise en charge des violences faites aux femmes et aux enfants, constat d'accident et informatique, n'ont pas encore débuté. Cependant les consultations et planifications sont en cours en vue de développer des synergies et des complémentarités avec d'autres initiatives similaires mise en œuvre par le PNUD. Il s'agit notamment du projet d'appui à la réconciliation entre la police et la population financé par l'Union Européenne et qui vise à renforcer les capacités techniques de 400 policiers et la formation de 32 formateurs relais en matière de genre et droits humains.

Le processus de sélection des prestataires pour la réhabilitation de vingt-huit (28) infrastructures administratives (préfectures et sous-préfectures) et sécuritaires (commissariats et brigades de gendarmerie) des localités de Sassandra, San Pedro, Marahoué, Goh-Djiboua et Lagune saccagées et/ou pillées est en cours. Les réhabilitations de base sont définies de commun accord avec les utilisateurs, en veillant à la séparation des cellules et toilettes des femmes de celles des hommes. Lesdites réhabilitations permettront aux autorités administratives et aux services de sécurité de reprendre pleinement leurs fonctions d'appui de la restauration de l'autorité de l'Etat, au maintien de l'ordre public et à la sécurisation des populations et de leurs biens dans le respect des spécificités de genre.

Dans cette même dynamique, le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur (Direction Générale de l'Administration du Territoire), en collaboration avec le PNUD et l'ONUCI, a organisé des séminaires de renforcement des capacités de 142 autorités préfectorales dont 12 femmes (1 préfet et 11 sous préfets) sur un total de 157 en service dans les régions concernées soit 90,5%. Ces séminaires ont permis de les outiller pour améliorer la gestion des services publics, la facilitation des relations intercommunautaires, la supervision des actions de protection des civils et de maintien de l'ordre et communication pour le changement et le développement.

Le volet restauration de la confiance de la population dans les services de l'Etat notamment la justice n'est pas encore opérationnel. Mais déjà, on note un fort effet catalytique des ressources du PBF étant donné qu'elles ont permis de mobiliser USD 2.000.000 de l'Union Européenne pour contribuer à la mise en œuvre de ce volet.

Par ailleurs, un mécanisme de coordination réunissant à la même table les acteurs du Système des Nations Unies (PNUD, ONUCI Etat de Droit et UNICEF) et l'Union Européenne permet de trouver des réponses concertées aux difficultés rencontrées et d'assurer l'efficacité de l'affectation des ressources. Le projet est passé d'une clinique juridique envisagée dans le cadre des fonds PBF à 6 cliniques juridiques projetées sur l'ensemble du territoire grâce à ces fonds additionnels.

Les principaux bénéficiaires restent les populations des localités qui n'ont plus confiance à la justice soit parce qu'elles ont perdu le réflexe d'y recourir en raison de l'absence des services de justice pendant plusieurs années, soit en raison des coûts d'accès et de la vulnérabilité des justiciables dont les victimes de violence et les enfants.

Le retard accusé dans la mise en œuvre opérationnelle du programme s'explique par la nécessité d'affiner les réglages techniques en termes de coordination de la démarche commune, de détermination de la modalité de gestion des fonds ainsi que de mise en œuvre opérationnelle. En réponse à ces défis, les parties ont décidé de la modalité de gestion parallèle ainsi que de la coordination du programme à travers du personnel dédié.

En raison de ce que les élections municipales devaient se tenir dans un délai assez proche (avril 2013), les acteurs ont convenu de reporter l'activité à 2013, afin de former les équipes renouvelées pour plus d'impact et de durabilité

En ce qui concerne la sécurité communautaire, la mise en place des 6 conseils communaux de sécurités dans l'Ouest tel que planifié n'a pu être effective. Cependant le projet a eu effet catalytique par la mobilisation de ressources additionnelle auprès de la Coopération japonaise (JICA) pour la mise en place de comité de sécurité et la réalisation d'interventions de sécurité communautaire à Duekoué, Guiglo et Man. Les fonds PRF devraient permettre en 2013, de renforcer ces actions initiées.

s'agissant des perspectives de renforcement de la cohésion sociale, le projet a permis la réalisation d'une étude sur « Dynamiques et capacités de gestion des conflits à l'ouest de la Côte d'Ivoire (Le cas des régions du Cavally et du Guémon) » avec l'appui du PNUD en collaboration avec l'ONG Interpeace suite à un processus de recherche participative d'août à décembre 2012. Le rapport a adressé le diagnostic des facteurs de division et de violence dans la région du Guémon et du Cavally, réalisé l'état des lieux des mécanismes de gestion et de prévention des conflits, L'auto-victimisation au cœur du défi à la paix durable, proposé une Matrice du diagnostic des facteurs de division et de violence dans la région du Guémon et du Cavally et des recommandations pour l'amorce d'un dialogue constructif pour la reconstruction du lien social et une réconciliation durable.

Bien que toutes les activités prévues n'ont pas été réalisées, les premières actions permettront d'accélérer la mise en œuvre du projet en veillant à la synergie avec d'autres initiatives, la qualité et la durabilité des interventions.

ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:

En utilisant le **Cadre de Résultats du Document de Projet/PTA**– veuillez faire le point sur la réalisation des indicateurs au niveau des effets, résultats et produits dans le tableau ci-dessous. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données sur les indicateurs, expliquer le pourquoi, ainsi que donner des détails sur comment et quand ces données seront recueillies.

	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
Effet direct 1⁷ Indicateur: Indicateur de référence: Indicateur cible:			
Résultat / Produit 1.1 Remise en état et équipement des postes de police et de gendarmerie Indicateur 1.1.1 06 commissariats de police et 07 brigades/casernes de gendarmerie (Districts d'Abidjan, des Montagnes, du Bas Sassandra et du Gôh-Djiboua pour une population bénéficiaire estimée à 1,5 millions d'habitants sont réhabilités Indicateur de référence: AD Indicateur cible: 06 commissariats de police et 07 brigades/casernes de gendarmeries réhabilités			
Résultats / Produit 2 Indicateur 2.1 Les capacités techniques et professionnelles des agents de police et de gendarmerie sont renforcées et conformes aux standards internationaux et une représentation équitable des sexes est assurée dans la sélection des participants aux séances de formation			

⁷ Note: Les effets, résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le document du projet/Plan Prioritaire ou PMP** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc.

<p>Indicateur de référence: Indicateur cible:</p>			
<p>Résultats / Produit 3 Indicateur 3.1 Un document de stratégie nationale RSS/DDR est préparé et validé Indicateur de référence: Indicateur cible:</p>			
<p>Résultats / Produit 4 Indicateur 4.1 Seize (16) préfectures et sous-préfectures endommagées (Districts de Sassandra, Marahoué et Goh-Djiboua) pour une population bénéficiaire estimée à 600 000 habitants sont remis en état et fonctionnels Indicateur de référence: Indicateur cible: 16</p> <p>Résultats / Produit 5 Indicateur 5.1 60% des populations sont satisfaites des services rendus par l'administration préfectorale dans les zones couvertes Indicateur de référence: Indicateur cible:</p>			
<p>Résultats / Produit 6 Indicateur 6.1 Une clinique juridique est opérationnelle à Guiglo et au moins 1000 consultations juridiques des populations y sont enregistrées et traitées Indicateur de référence:</p>			

Indicateur cible:			
<p>Résultats / Produit 7</p> <p>Indicateur 7.1 Formation d'au moins 400 formateurs relais, issus des forces de police et de gendarmerie et affectés dans les zones d'intervention du projet, en matière de déontologie, droits de l'homme, prise en charge des violences faites aux femmes et aux enfants, constat d'accident et informatique (au moins 10% sont des femmes)</p> <p>Indicateur de référence: Indicateur cible:</p> <p>Indicateur 7.2 Au moins 140 membres des responsables de mairies en poste à l'Ouest et au Sud-ouest sont formés en matière de prévention et gestion de conflits et de la sécurité (y compris l'ensemble des maires femmes)</p> <p>Indicateur de référence: Indicateur cible:</p> <p>Indicateur 7.3 Six (6) conseils communaux de sécurité sont établis dans l'Ouest</p> <p>Indicateur de référence: Indicateur cible:</p> <p>Indicateur 7.4 Six (6) diagnostics locaux de sécurité sont produits</p> <p>Indicateur de référence: Indicateur cible:</p> <p>Indicateur 7.5 Six (6) communes ont mis en œuvre des projets à impact rapide à caractère communautaire</p> <p>Indicateur de référence: Indicateur cible:</p>	<p>142 autorités préfectorales dont 12 femmes (1 préfet et 11 sous préfets) sur un total de 157 en service dans les régions concernées soit 90,5%.</p>		

Résultats / Produit 8 Indicateur 8.1 Un document sur les dynamiques et les capacités de gestion des conflits à l'Ouest de la Côte d'Ivoire est élaboré et validé Indicateur de référence: Indicateur cible:	Le document a été élaboré et validé		Rapport d'étude en annexe

iii) Une illustration narrative spécifique

- Donner un exemple plus détaillé d'un projet qui contribuait avec réussite au processus de la consolidation de la paix. Présenter les changements les plus remarquables atteints au niveau de la perception ou des attitudes des groupes cibles préalablement impliqués dans le conflit?
- L'inclusion des pièces justificatives, y compris des photos avec des légendes, des informations plus détaillées, etc., est fortement encouragée. Le Bureau MPTF choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, le site web et le Bulletin du Bureau MPTF.

Dynamique de conflits adressés: Veuillez décrire le problème spécifique ou défi à confronter par le sujet de votre exemple.

Interventions du projet: Comment le problème ou défis a-t-il été adressé à travers les interventions du programme ? Quel fut le changement attendu ? (soyez aussi précis que possible)

Résultat: Veuillez décrire le changement observable qui a eu lieu à ce jour suite aux interventions du programme. Par exemple, comment la communauté a vécu le changement ou comment le gouvernement a réussi à mieux même faire face au problème initial ? Comment les interventions ont adressé les causes de conflit

III. Modalités de suivi

- Présenter le système de suivi et comment les informations ont été utilisées pour identifier des leçons tirées.
- Faire référence aux revues techniques, d'évaluation externes etc..

IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)

- Indiquer toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les résultats clés qui ont eu lieu.
Avec la mobilisation des ressources de l'UE et l'extension des points d'accès au droit à 6 localités, le projet va désormais couvrir deux points d'accès au droit dans l'Ouest du pays (Guiglo et Man).

V. Ressources (Optionnel)

- Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines.
- Indiquer si le programme a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires.

En ce qui concerne la restauration de la confiance de la population dans les services de l'Etat notamment la justice, on note un fort effet catalytique des ressources du PBF par la mobilisation de USD 2.000.000 de l'Union Européenne pour contribuer à la mise en œuvre de ce volet.